

Caisses de pensions: augmentation de l'espérance de vie moins soutenue que par le passé, nouvelle diminution du nombre de cas d'invalidité

Les bases techniques LPP 2020 montrent un ralentissement dans l'augmentation de la longévité

Zurich, 15 décembre 2020. Les nouvelles bases techniques LPP 2020 viennent d'être publiées. La tendance de l'allongement de la longévité des personnes assurées dans la prévoyance professionnelle est confirmée mais l'augmentation a été moins soutenue que par le passé. Par ailleurs, une diminution de la probabilité de devenir invalide a une nouvelle fois été observée. Tels sont les principaux enseignements qui ressortent des nouvelles bases techniques élaborées conjointement par Aon Suisse SA et Libera AG.

15 grandes caisses de pensions autonomes ont mis à disposition leurs données des années 2015 à 2019 pour les bases techniques LPP 2020. La base des données qui recense approximativement 1.5 millions d'assurés actifs et 0.9 million de bénéficiaires de rentes est ainsi encore plus étendue que celle des bases techniques LPP 2015. L'analyse montre que les personnes assurées dans la prévoyance professionnelle suisse continuent à atteindre des âges de plus en plus élevés – et perçoivent de ce fait des prestations de prévoyance pendant une durée de plus en plus longue. Ainsi, en l'espace de cinq ans, l'espérance de vie constatée des hommes âgés de 65 ans s'est allongée d'environ 0.7 an pour atteindre 20.4 ans. Pour les femmes du même âge, l'espérance de vie s'est allongée d'environ 0.3 an pour atteindre 22.2 ans. Chez les veuves la situation est plus contrastée, une diminution de l'espérance de vie avant 70 ans a été observée tandis qu'une légère augmentation est mesurée après 70 ans. Au niveau de la probabilité de devenir invalide, il est observé sur la même période une réduction moyenne de 15% chez les femmes et de 24% chez les hommes. Comparativement aux bases techniques LPP 2010, les probabilités de devenir invalide ont été réduites de moitié sur une période de 10 ans.

Les probabilités d'ouvrir le droit à une rente de conjoint ou de partenaire au décès ont été revues à la baisse par rapport aux bases techniques précédentes, reflétant ainsi les dernières observations et les pratiques des caisses de pensions participant au projet qui offrent dans leur grande majorité une rente de partenaire au décès. Il a par ailleurs été observé une augmentation de l'âge de l'ayant droit survivant au moment du décès d'un(e) retraité(e).

Les bases techniques LPP 2020, comme précédemment déjà les bases techniques LPP 2015, mettent à disposition non seulement des informations selon des tables périodiques mais aussi selon des tables de mortalité de générations. A la différence des tables périodiques qui mesurent la mortalité pour la période d'observation, les tables générationnelles intègrent une hypothèse concernant l'allongement futur de l'espérance de vie. Pour l'extrapolation de l'évolution de l'espérance de vie, les bases techniques LPP 2020 s'inscrivent dans la continuité des bases techniques précédentes en employant un modèle récent de l'Office fédéral de la Statistique (OFS) qui constitue une mise à jour du modèle de Menthonnex aux paramètres les plus actuels.

Sur la base des évolutions statistiques précitées, l'utilisation des bases techniques LPP 2020 devrait conduire en comparaison avec les bases techniques LPP 2015 à une légère réduction des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes pour la majorité des caisses de pension, une réduction qui pourrait être plus prononcée en cas d'utilisation de tables de générations.

Les bases techniques LPP 2020 reposent sur les données statistiques des années 2015 à 2019. Les éventuelles conséquences de la COVID-19 sur la longévité actuelle ou sur le risque de devenir invalide ne sont de fait pas encore intégrées. Ces conséquences sont aujourd'hui encore très incertaines et d'éventuels impacts sur les bases techniques pourraient s'exprimer dans les prochaines bases techniques LPP 2020.

Si l'on s'attend toujours à ce que la longévité progresse en Suisse, le rythme de cette évolution est quant à lui difficile à anticiper. Afin d'apprécier cette incertitude, les bases techniques LPP 2020 permettent également de comparer les résultats en recourant aux projections dérivées d'une variante du modèle CMI. Ce modèle a été développé par Continuous Mortality Investigation Limited (organisme soutenu par l'Institut et la Faculté des Actuaire du Royaume-Uni) et adapté par les créateurs des bases techniques LPP 2020 pour un usage en Suisse.

Les résultats des bases LPP 2020 sont dès à présent à la disposition des experts en assurances de pension, des actuaires et des institutions de prévoyance. Pour la période d'observation 2020 à 2024, 14 institutions de prévoyance ayant participé à la présente édition ont à nouveau accepté de mettre chaque année leurs données à disposition des experts en prévoyance d'Aon Suisse SA et de Libera SA. Les résultats ainsi obtenus seront publiés probablement à fin 2025 en tant que bases techniques LPP 2025.

Informations complémentaires et commande des bases techniques LPP 2020:
www.bvg-grundlagen.ch

Personnes de contact:

Jean Netzer
Expert fédéral diplômé en assurances de pension
Aon Suisse SA
courriel: jean.netzer@aon.com
Téléphone: 058 266 10 11

Gerold Betschart
Expert fédéral diplômé en assurances de pension
Libera AG
courriel: gerold.betschart@libera.ch
Téléphone: 043 817 73 00